DLP 15-2-61 045820

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE : 24 numéros par an

ÉDITION DE LA STATION DU LANGUEDOC-ROUSSILLON
(Tél. : 72-58-72)
(AUDE, AVEYRON, GARD, HÉRAULT, LOZÈRE, PYRÉNÉES-ORIENTALES)
Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux, 16, rue de la République - MONTPELLIER
C. C. P. : MONTPELLIER 5.238.57

ABONNEMENT ANNUEL
12 N.F.

Supplément au n° 5

AVIS pour les Départements de l'HERAULT et du GARD

MONILIA

Nous avons donné des conseils précis à nos lecteurs (voir numéro de janvier) concernant la lutte préventive contre cette maladie.

Rappelons, qu'en toute circonstance, il convient d'exécuter 3 traitements :

- au début du stade B
- au début du stade D
- lorsque le stade E est dépassé.

Des traitements complémentaires peuvent être rendus nécessaires en fonction de l'évolution de la maladie (éventuellement nous préviendrons nos lecteurs).

Les menaces de pluie, si elles se réalisent, rendront nécessaire le renouvellement de la protection réalisée par le premier traitement. Ce renouvellement sera exécuté avec minutie dès la fin de la pluie.

L'Inspecteur de la
Protection des Végétaux,

P.BERVILLE

Le Contrôleur chargé des
Avertissements Agricoles,

L.L.TROUILLON

Imprimerie de la Station du Languedoc-Roussillon - Le Directeur-gérant : L. BOUYX

P297